

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT



**Extension du cimetière de Cluzel
à Valence d'Agén**

Lot 1

Cachet de l'entreprise:

Maître de l'ouvrage

MAIRIE DE VALENCE D'AGEN

Maître d'ouvrage mandataire

Objet du marché

Marché de Travaux pour : **Aménagement « Terrassement-VRD-Gros Œuvre » (lot 1)**

Numéro d'identification du marché

Maître d'œuvre

NOM-ADRESSE-- Tél -Fax- Courriel

Conducteur d'opération

Procédure de passation du marché

Procédure retenue : procédure Adaptée en application de(s) (l')article(s) 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date de notification du marché

Nantissement et cessions de créance

ARTICLE 1er - CONTRACTANT

Je soussigné

M.

- agissant en mon nom personnel

domicilié à :

agissant au nom et pour le compte de la société :

domicilié à :

et immatriculé au :

sous le numéro :

- après avoir pris connaissance du règlement de la consultation joint au dossier de consultation, entraînant ainsi mon acceptation des clauses figurant dans ce règlement ;
- après avoir produit les attestations délivrées par les administrations et organismes compétents conformément à l'article 48, 49 et 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics ;
 - **m'engage** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.
 - **affirme**, sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts et sans indemnité, que je ne tombe pas sous le coup des interdictions visées à l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.
 - **atteste** sur l'honneur, sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts et sans indemnité, n'avoir pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au Bulletin n°2 du Casier Judiciaire conformément à l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
 - **certifie**, sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts et sans indemnité, que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles R.1263-12, D.8222-5 ou D. 8222-7 ou D.8254-2 à D.8254-5 du Code du Travail.
 - **déclarons** sur l'honneur, sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts et sans indemnité, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction visée à l'article 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

et avoir en conséquence satisfait à mes obligations en matière d'emploi de travailleurs handicapés, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail.

ARTICLE 2 - PRIX

Les prix sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de juin. L'évaluation de l'ensemble des prestations est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors TVA et TTC.

Les prestations précitées seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

	MONTANT DES PRESTATIONS		TOTAL
	€ HORS TVA	€ TVA	€ TTC
Solution de base			
TOTAL			

Montant TVA incluse Euros
(options comprises s'il y a lieu)

.....Euros (en
lettres) (options comprises s'il y a lieu)

En cas de groupement d'entreprises, le prix précité sera réparti entre les cotraitants conformément à l'annexe 2 jointe à l'acte d'engagement.

ARTICLE 3 - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de (TVA incluse) :

Entreprise ou cotraitant concerné	MONTANT MAXIMAL	
	€ En lettres	€ En chiffres
TOTAL		

ARTICLE 4 – DELAIS

Le délai d'exécution est fixé à : ...2..... mois
à partir de la notification du marché.

L'entreprise, si elle le souhaite, peut proposer un délai d'exécution inférieur, à préciser ci-après, mais en tenant compte des contraintes indiquées ci-dessus :

☞ délai d'exécution fixé à

ARTICLE 5 - REGLEMENT DES COMPTES

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte dont un RIB ou RIP est joint.

ARTICLE 6 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

Le Pouvoir Adjudicateur	Monsieur le Maire
Montant total du marché	Valeur hors TVA : € TVA à 20 % € Valeur TVA incluse : €
Acceptation de l'offre	* est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement
Date et signature	A, le..... Le Pouvoir Adjudicateur
Date conclusion du marché	* Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date ci-dessus
Organisme chargé des paiements	Perception de Valence d'Agen
Comptable assignataire des paiements	Monsieur le Percepteur de Valence d'Agen

Fait en un seul original,

à

Le

Signature de l'entreprise ou de l'ensemble des
cotraitants

La signature doit porter la
mention manuscrite
"lu et approuvé"